# Pistes d’actions des groupes projets

Ce document reprend les propositions recueillies lors des précédentes réunions. Il est destiné à identifier les projets souhaités pour chaque thématique. Il sert également de support pour la rédaction des fiches actions qui seront proposées au Contrat local de santé.

## Axes et objectifs identifiés par thématique

Axe 1 : Favoriser la citoyenneté et la participation des personnes malades/handicapées psychiques (p.2)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Culture/loisirs*** Améliorer l’accès à la culture et aux loisirs des personnes malades/handicapées psychiques.
* Favoriser la participation à des activités de création artistique des personnes malades/handicapées psychiques.
 | **Emploi/formation*** Améliorer l’accès à l’emploi et la formation des personnes malades/handicapées psychiques.
 | **Situation de crise*** Garantir le respect des droits des personnes concernant les démarches de prévention/gestion des situations de crise.
 |

Axe 2 : développer les collaborations dans le champ de la santé mentale (p. 4)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Jeunes*** Améliorer l’interconnaissance entre les professionnels qui accompagnent des jeunes présentant des signes de souffrance mentale.
 | **Culture/loisirs*** Aider au rapprochement entre les acteurs de la santé mentale et les structures culturelles et de loisirs.
 | **Emploi/formation*** Impliquer dans le CLSM les acteurs de l’emploi et la formation.
 |
| **Situations de crise*** Améliorer la coordination entre les acteurs locaux concernés par la prévention et la gestion des situations de crise et d’urgence.
 | **Enfance/parentalité*** Développer les collaborations entre le pôle 3 de l’hôpital de Jury et les acteurs de l’enfance et de la parentalité.
 |

Axe 3 : Renforcer les savoirs en santé mentale des professionnels et du grand public (p. 6)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Jeunes*** Sensibiliser à la santé mentale les professionnels intervenant auprès des jeunes.
 | **Culture/loisirs*** Sensibiliser à la santé mentale les acteurs de la culture et des loisirs.
 | **Emploi/formation*** Sensibiliser à la santé mentale les acteurs de l’emploi et la formation.
 |
| **Situations de crise*** Développer les compétences des professionnels à prévenir et gérer des situations de crise.
 | **Enfance/parentalité*** Sensibiliser à la santé mentale les parents, les enseignants et membres d’associations recevant des enfants.
 |

Axe 4 : Renforcer les capacités individuelles favorables à la santé mentale (p. 8)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Jeunes*** Aider les jeunes à mieux connaître leurs ressources en santé mentale.
 | **Emploi/formation*** Sensibiliser les acteurs de l’emploi et de la formation aux risques psychosociaux.
 | **Enfance/parentalité*** Sensibiliser à l’impact des usages du numérique sur la santé mentale des enfants.
* Prévenir l’impact de la crise sanitaire sur la santé mentale des enfants et leurs parents.
 |

Axe 5 : Contribuer à l’amélioration de l’accès aux ressources en santé mentale (p. 9)

|  |  |
| --- | --- |
| **Jeunes*** Améliorer l’accès aux soins en santé mentale des jeunes.
 | **Situation de crise*** Améliorer la prévention et la prise en charge des situations de crise et d’urgence.
 |

## Proposition d’actions des partenaires et du CLSM

### Axe 1 : Favoriser la citoyenneté et la participation des personnes malades/handicapées psychiques

#### Culture/loisirs

Objectifs spécifiques

* Développer la participation des personnes malades/handicapées psychiques à la culture et aux loisirs.

|  |
| --- |
| **Pistes d’actions** |
| **Propositions des partenaires** | **Propositions du CLSM** |
| * Faire des actions spécifiques ouvertes à tous.
* Participer à une interview par la radio France bleue (adhérents des GEM).
* Faire connaître l’appel à projets ARS/DRAC pour le financement de projet artistique.
* Diffuser de l’information par rapport aux nombreux événements gratuits dans l’agglomération messine.
* Créer un pôle ressource (répertoire des structures culturelles et artistiques spécialisées dans le secteur du handicap).
* Lister les établissements qui proposent des activités artistiques ouvertes à tout public, y compris des personnes en situation de handicap.
* Créer d’un répertoire des structures culturelles prêtes à accueillir tout le monde ou qui ont une action particulière envers les personnes souffrant de troubles psychiques.
* Présenter les programmations culturelles.
* Identifier des référents dans les structures.
* Prendre en compte dans la réflexion le public jeune.
* Réaliser des lectures publiques dans les bibliothèques/médiathèques.
* Mener des actions culturelles au sein de l’hôpital pour aider les patients à vivre cette période.
* Favoriser la participation des personnes malades/handicapées psychique à des activités de création artistique.
* Réfléchir la problématique de l’inclusion en s’appuyant sur les expériences locales de structures qui accueillent la déficience psychique sans adaptation particulière.
* Organiser un festival militant, dans un lieu commun, porté par l’idée de culture populaire et avec un accueil inconditionnel pour tous (ex. : Charivari de l’ESAT, L’évasion à Sélestat).
 | * Impliquer des personnes concernées dans les actions.
* Améliorer l’information en santé mentale du grand public, des professionnels et des élus dans une visée de lutte contre la stigmatisation.
 |

#### Emploi/formation

Objectif spécifique

* Encourager l’emploi et la formation des personnes malades/handicapées psychiques.

|  |
| --- |
| **Pistes d’actions** |
| **Propositions des partenaires** | **Propositions du CLSM** |
| * Promouvoir la mise en place de formations à distance (avec regroupements ponctuels).
* Développer plus de structures en milieu ordinaire avec des emplois et des postes adaptés.
* Sensibiliser les entreprises, les centres de formation à accueillir plus de personnes en immersion.
* Proposer plus d’immersions, d’essais en entreprise, en formation avec la mise en place d’un accompagnement pluridisciplinaire.
* Instaurer une relation de confiance avec les personnes présentant des troubles psychiques et les inciter à verbaliser davantage leurs difficultés.
* Développer les formations à distance et les adapter (rythme, durée, contenus, aménagements) aux personnes ayant des troubles psychiques et étant dans l’incapacité de suivre une formation sur site.
 | * Impliquer des personnes concernées dans les actions.
 |

#### Situation de crise

Objectif spécifique

* Garantir le respect des droits des personnes malades/handicapées psychiques, en particulier dans le cadre de la prévention/gestion des situations de crise.

|  |
| --- |
| **Pistes d’actions** |
| **Propositions des partenaires** | **Proposition du CLSM** |
| * Développer l’accès au travail.
* Favoriser l’accès aux activités culturelles.
* Mettre en place un Service d’accompagnement à la vie sociale (SAVS).
 | * Mettre en place un groupe de travail chargé de définir une charte éthique et déontologique applicable dans le cadre du CLSM.
* Élaborer un guide de bonnes pratiques éthiques et juridiques destiné aux partenaires impliqués dans des actions du CLSM qui concernent des personnes malades/handicapées psychiques.
 |

### Axe 2 : développer les collaborations dans le champ de la santé mentale.

#### Jeunes

Objectif spécifique

* Encourager le rapprochement entre la Maison des adolescents et les acteurs locaux intervenant auprès des jeunes.

|  |
| --- |
| **Pistes d’actions** |
| **Propositions des partenaires** | **Propositions du CLSM** |
| * Développer le partenariat sur la santé mentale des jeunes.
* Créer un lieu d’écoute pour le « tout public » jeune où différents professionnels interviennent et peuvent répondre à la demande.
* Développer les collaborations entre structures.
* Connaître les structures qui ont développé des collaborations autour de projets communs.
* Identifier les ressources en santé mentale destinées aux adolescents et aux jeunes adultes.
* Développer les collaborations entre les structures intervenant auprès des adolescents et des jeunes adultes.
* Faciliter les liens avec les acteurs locaux dans le cadre du projet de prévention des conduites à risques développé en collaboration par la MGEN et l'UNAFAM57.
 | * Réaliser un état de lieux des ressources messines en santé mentale destinées aux adolescents et jeunes adultes.
* Créer des outils d’aide au repérage des signes de souffrance psychique et d’orientation vers les soutiens en santé mentale.
* Organiser des rencontres entre la MDA, le CASA et les professionnels intervenant auprès de jeunes en souffrance mentale.
 |

#### Culture/loisirs

Objectif spécifique

* Aider au rapprochement entre les acteurs de la santé mentale et le secteur de la culture et des loisirs.

|  |
| --- |
| **Pistes d’actions** |
| **Propositions des partenaires** | **Propositions du CLSM** |
| * Aider à promouvoir les projets.
* Coordonner les acteurs culturels.
* Associer à la réflexion les structures socioéducatives.
* Développer les rencontres entre différentes associations pour faire des loisirs communs.
* Proposer un événement avec les structures culturelles et médico-sociales de la Ville de Metz.
* Organiser une journée de rencontres dans le cadre du CLSM avec les différentes structures culturelles.
 | * Enrichir le guide santé mentale avec des informations sur la thématique culture et loisirs.
* Développer des collaborations entre le CLSM et les acteurs du secteur de la culture et des loisirs.
* Réaliser un état de lieux de l’accès à la culture et aux loisirs des personnes souffrant de troubles psychiques à l’échelle du territoire messin.
 |

#### Emploi/formation

Objectif spécifique

* Aider au rapprochement entre les acteurs de la santé mentale et le secteur de l’emploi et la formation.

|  |
| --- |
| **Pistes d’actions** |
| **Propositions des partenaires** | **Proposition du CLSM** |
| * Développer les partenariats et les réseaux.
* Associer à la réflexion la MDPH, Cap emploi et Pôle emploi.
* Recenser les acteurs et dispositifs locaux de l’emploi et de la formation.
* Enrichir le guide santé mentale avec des informations sur la thématique emploi/formation.
* Développer les collaborations avec les services psychiatriques pour des concertations pluriprofessionnelles.
 | * Réaliser un état de lieux de l’accès et du maintien dans l’emploi et la formation des personnes souffrant de troubles psychiques à l’échelle du territoire messin.
 |

**Situations de crise**

Objectif spécifique

* Améliorer la coordination entre les acteurs locaux concernés par la prévention et la gestion des situations de crise et d’urgence.

|  |
| --- |
| **Pistes d’actions** |
| **Propositions des partenaires** | **Propositions du CLSM** |
| * Associer les partenaires du CLSM au projet en cours de renforcement de l’EMPP sur le territoire messin.
* Ouvrir à l’ensemble des partenaires du CLSM le projet de commission de réflexion et d’aide aux personnes en difficulté.
* Favoriser les collaborations entre les intervenants sociaux et les équipes de CMP en identifiant par exemple des référents et en formalisant des protocoles d’échanges.
 | * Enrichir le guide santé mentale avec des informations sur la thématique de la prévention et la gestion des situations de crise et d’urgence.
* Réaliser un état des lieux de l’organisation de la prise en charge des situations de crise et d’urgence sur le territoire messin.
 |

**Enfance/parentalité**

Objectif spécifique

* Développer les collaborations entre le pôle 3 de l’hôpital de Jury et les acteurs de l’enfance et de la parentalité.

|  |
| --- |
| **Pistes d’actions** |
| **Propositions des partenaires** | **Proposition du CLSM** |
| * Faciliter la collaboration entre l'équipe du pôle petite enfance de la Ville de Metz et l'équipe du CMP Winnicott.
 | * Contribuer au projet de création d'un réseau psypérinatalité porté par le CMP Winnicott.
 |

### Axe 3 : Renforcer les savoirs en santé mentale des professionnels et du grand public.

**Jeunes**

Objectif spécifique

* Sensibiliser à la santé mentale les professionnels intervenant auprès des jeunes.

|  |
| --- |
| **Pistes d’actions** |
| **Propositions des partenaires** | **Propositions du CLSM** |
| * Mettre en place des formations pour les professionnels de terrain.
* Renforcer les formations initiales pour les professionnels de terrain.
* Mettre en place des formations adaptées pour les professionnels de l’accompagnement et de l’animation.
* Faire connaître les formations sur la santé mentale des adolescents et de jeunes adultes comme celles réalisées par le MDA.
 | * Améliorer l’information sur la santé mentale des jeunes disponible dans le guide santé mentale.
* Concevoir un module de sensibilisation sur la santé mentale des jeunes accessible à distance.
* Ouvrir plus largement la sensibilisation en santé mentale du CLSM aux professionnels intervenant auprès des jeunes.
 |

 **Culture/loisirs**

Objectif spécifique

* Sensibiliser à la santé mentale les acteurs de la culture et des loisirs.

|  |
| --- |
| **Pistes d’actions** |
| **Propositions des partenaires** | **Propositions du CLSM** |
| * Ouvrir des espaces de sensibilisation destinés aux professionnels et au grand public.
* Former, sensibiliser, informer les acteurs de la culture et des loisirs.
* Faire connaître la sensibilisation en santé mentale aux acteurs de la culture.
 | * Concevoir un module de sensibilisation en santé mentale accessible à distance.
* Enrichir le guide santé mentale avec des informations sur la thématique culture et loisirs.
* Ouvrir plus largement la sensibilisation en santé mentale du CLSM aux acteurs de la culture et des loisirs.
 |

**Emploi/formation**

Objectif spécifique

* Sensibiliser à la santé mentale les acteurs de l’emploi et la formation.

|  |
| --- |
| **Pistes d’actions** |
| **Propositions des partenaires** | **Propositions du CLSM** |
| * Sensibiliser les employeurs, les employés et les intervenants aux troubles psychiques.
* Sensibiliser les professionnels accueillant du public avec des troubles psychiques (information, formation et prévention).
* Développer la formation continue en santé mentale.
 | * Concevoir un module de sensibilisation en santé mentale accessible à distance.
* Enrichir le guide santé mentale avec des informations sur la thématique emploi et formation.
* Ouvrir plus largement la sensibilisation en santé mentale du CLSM aux acteurs de l’emploi et de la formation.
 |

**Situations de crise**

Objectif spécifique

* Développer les compétences des professionnels à prévenir et gérer des situations de crise.

|  |
| --- |
| **Pistes d’actions** |
| **Propositions des partenaires** | **Propositions du CLSM** |
| * Former aux premiers secours en santé mentale.
* Faire connaître la formation aux Premiers secours en santé mentale.
* Développer la formation en santé mentale sur le thème de la gestion des situations de crise.
 | * Créer un guide des bonnes pratiques.
* Développer la formation croisée dans le cadre du CLSM.
* Enrichir le guide santé mentale avec des informations sur la prévention/gestion des situations de crise.
* Concevoir un guide de prévention et de gestion des situations de crise à destination des intervenants sociaux et médico-sociaux.
 |

**Enfance/parentalité**

Objectif spécifique

* Sensibiliser à la santé mentale les parents, les enseignants et membres d’associations recevant des enfants.

|  |
| --- |
| **Pistes d’actions** |
| **Propositions des partenaires** | **Propositions du CLSM** |
| * Former les professionnels de l’éducation.
* Mettre en place des actions visant à dédramatiser, démystifier, déstigmatiser la santé mentale dans les écoles et les associations.
 | * Développer la formation croisée dans le cadre du CLSM.
* Concevoir un module de sensibilisation sur la santé mentale des jeunes accessible à distance.
* Ouvrir plus largement la sensibilisation en santé mentale du CLSM aux professionnels intervenant auprès des enfants et leurs parents.
 |

### Axe 4 : Renforcer les capacités individuelles favorables à la santé mentale.

**Jeunes**

Objectifs spécifiques

* Aider les jeunes à mieux connaître leurs ressources en santé mentale.

|  |
| --- |
| **Pistes d’actions** |
| **Propositions des partenaires** | **Propositions du CLSM** |
| * Développer la prévention éducative et soignante à distance (téléphone, réseaux sociaux …).
 | * Réaliser une action de prévention du mal-être et du risque suicidaire à destination des jeunes.
* Diffuser auprès des jeunes de l’information sur les comportements et les ressources pour préserver sa santé mentale.
 |

**Emploi/formation**

Objectifs spécifiques

* Sensibiliser les acteurs de l’emploi et de la formation aux risques psychosociaux.

|  |
| --- |
| **Pistes d’actions** |
| **Propositions des partenaires** | **Proposition du CLSM** |
| * Sensibiliser aux risques psychosociaux.
 | * Diffuser auprès des acteurs de l’emploi et de la formation de l’information sur les risques psychosociaux.
 |

**Enfance/parentalité**

Objectifs spécifiques

* Sensibiliser à l’impact des usages du numérique sur la santé mentale des enfants.
* Prévenir l’impact de la crise sanitaire sur la santé mentale des enfants et leurs parents.

|  |
| --- |
| **Pistes d’actions** |
| **Propositions des partenaires** | **Proposition du CLSM** |
| * Faire connaître les actions de prévention des risques liés aux usages du numérique.
* Réaliser des actions pour prévenir l'impact de la crise sanitaire sur la santé mentale des habitants.
* Sensibiliser les parents sur les réseaux sociaux au moyen d'une animation ludique et moderne (escape game, des jeux en famille).
 | * Diffuser auprès des parents de l’information sur les comportements et les ressources pour préserver la santé mentale de leurs enfants.
 |

### Axe 5 : Contribuer à l’amélioration de l’accès aux ressources en santé mentale.

**Jeunes**

Objectifs spécifiques

* Améliorer l’accès aux soins en santé mentale des jeunes.

|  |
| --- |
| **Pistes d’actions** |
| **Propositions des partenaires** | **Proposition du CLSM** |
| * Valoriser le travail.
* Faciliter l’administratif.
* Créer un lieu d’accueil d’urgence.
* Réduire les délais de prise en charge.
* Travailler les heures d’ouverture des structures d’accueil de soins.
* Soigner les soignants, les écoutants (au moyen d’une supervision par exemple).
* Augmenter le nombre de professionnels de la santé mentale dans les structures d’accompagnement des jeunes.
* Associer les partenaires du CLSM aux projets EMPP.
* Faire connaître l'Équipe mobile d'appui médico-social.
 | * Améliorer la visibilité des ressources locales en santé mentale dédiée aux jeunes.
 |

**Situations de crise**

Objectifs spécifiques

* Améliorer la prévention et la prise en charge des situations de crise et d’urgence.

|  |
| --- |
| **Pistes d’actions** |
| **Propositions des partenaires** | **Proposition du CLSM** |
| * Créer une équipe pluridisciplinaire.
* Créer un centre médico-psychologique mobile.
* Mettre en place une équipe mobile psychiatrie précarité (EMPP).
* Mettre en place une équipe mobile pour du soutien, de l’intervention et de la formation.
* Créer un numéro d’appel vers un professionnel formé pour les personnes malades et les aidants.
* Identifier un relais pour accompagner la crise.
* Intégrer dans les structures des psychologues.
* Mettre en place une équipe mobile psychiatrie précarité (EMPP) sur le territoire messin.
 | * Promouvoir la prévention des situations de crise et d’urgence auprès des acteurs accompagnant des publics fragiles.
* Améliorer la visibilité de l’organisation de la prise en charge des situations de crise et d’urgence sur le territoire messin.
 |